



DEPARTEMENT UNIVERSITAIRE DE MEDECINE
ET SANTE COMMUNAUTAIRES

CTA

IEMS

IRA

IUHMS

IUML

IUMSP

IST

PMU

INSTITUT UNIVERSITAIRE ROMAND DE SANTE AU TRAVAIL

Travailler pour sa santé !

Sandrine Corbaz Kurth (psychologue du travail, ergonome)

Les conditions de travail, dans les pays industrialisés se sont modifiées de façon profonde au cours de ces dix dernières années, notamment par le durcissement de la concurrence, l'apparition de nouveaux modes de management (tant dans les secteurs privés que publics) et par de nouvelles méthodes de gestion du rendement et de la productivité. Flexibilité, « chasse aux temps morts », accélération des rythmes de travail et diminution des délais ont alors des répercussions sur notre santé psychique et physique. Toutefois, ce n'est pas « le travail » en soi qui a des conséquences négatives sur notre santé, mais les conditions de travail inadaptées au fonctionnement bio-psychologique de l'être humain et ne répondant pas à ses aspirations et à ses besoins essentiels. En effet, les exigences et les activités propres à la vie professionnelle permettent aussi le développement de nouvelles compétences, la création d'un réseau social et d'un statut et peuvent également façonner notre identité de manière positive.

Pour sa troisième enquête¹ sur le thème du travail, La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail a interrogé 21'500 travailleurs. Il ressort qu'en dix ans, aucune amélioration significative des facteurs de risque ne s'est révélée : les cadences et les rythmes de travail augmentent et les délais deviennent de plus en plus serrés. En l'an 2000, plus de deux travailleurs sur cinq estiment qu'ils n'ont pas suffisamment de temps pour réaliser leur travail. Les relations de travail n'évoluent pas favorablement dans l'ensemble (4 à 5% des travailleurs selon les pays déclarent avoir subi des intimidations). Les risques plus classiques ne reculent pas; le travail répétitif (37%) et monotone (45%) reste important, l'autonomie dans le travail reste à un niveau faible et n'a pas progressé entre 1995 et 2000. Les expositions à des agents physiques ou chimiques et les mauvaises conceptions de poste de travail demeurent toujours très importantes : L'exposition au bruit intense (29%), les postures pénibles (47%) et la manutention de lourdes charges (37%) continuent d'augmenter.

La proportion des travailleurs souffrant de problèmes de santé d'origine professionnelle s'est accrue. Les troubles musculosquelettiques, les maux de dos et le stress liés au travail prennent de l'ampleur dans les pays industrialisés. Ces pathologies représentent un coût important pour la société, notamment à travers les assurances maladies, assurances APG et assurances invalidité.

Les spécialistes en santé et sécurité² au travail de l'IST (institut universitaire romand de santé au travail) ont pour tâche d'identifier et de prévenir les maux liés au travail ainsi que de promouvoir le bien-être au travail. Ils visent la Santé au travail pour tous en Suisse, à travers la recherche, la prévention, la promotion et la formation.

Nous aborderons les aspects de prévention spécifique dans les feuillets d'informations qui suivront à travers des exemples d'expertises et de certains résultats issus de nos recherches.

¹ Merlié D, Paoli P, Dix ans de conditions de travail dans l'union européenne. Dublin : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail 2001.

² Médecins du travail, hygiénistes du travail, ergonomes, psychologues du travail, ingénieurs, chargés de sécurité, etc.